

LE P'TIT COUP D'ŒIL

Alexander-Wolff



DATES IMPORTANTES

7 septembre : Congé pour tous (école fermée)

18 septembre : Journée pédagogique. (service de garde pour les élèves inscrits seulement)

28 et 29 septembre : Photo scolaire



RÈGLE D'ÉCOLE

- Le guide de procédure est maintenant disponible sur le site Internet de l'école. Nous vous recommandons fortement de le lire, puisque toutes les règles concernant les manquements majeurs y sont indiquées. <https://ecole-alexander-wolff.cssc.gouv.qc.ca/ecole/notre-ecole/>
- Pendant les heures de classe, les parents doivent **obligatoirement se présenter à la porte no 1**, se rendre au secrétariat et signer le registre prévu à cet effet.
- Le stationnement est **strictement réservé aux membres du personnel**. De plus, le **débarcadère** est exclusivement destiné à déposer votre enfant. **Il n'est pas permis d'y attendre ou d'y stationner, puisque cela obstrue la circulation et empêche les autres parents d'y accéder.** Merci de respecter ces consignes afin d'assurer une circulation fluide et sécuritaire pour tous.

RÈGLE D'ÉCOLE (SUITE)

- À la fin de la journée, tous les parents, peu importe le niveau scolaire de leur enfant, doivent attendre leur enfant à la porte 9, sur le trottoir du débarcadère.
- Il est strictement interdit de se stationner dans les espaces réservés aux personnes handicapées, même temporairement pour déposer ou récupérer votre enfant. Ces espaces doivent demeurer libres en tout temps, puisqu'ils sont réservés à l'autobus scolaire des PP, qui doit pouvoir s'y stationner dès son arrivée.

NOUVEAUX MEMBRES DU PERSONNEL

Érika Audet-Matte	Directrice adjointe
Isabelle Doyon	Secrétaire d'école
Sara Maude Giguère	Enseignante jour cycle
Noémie Latulippe	Enseignante préscolaire
Michèle Dethier	Enseignante jour cycle
Laurie Bouchard	Enseignante jour cycle
Emmanuelle Poissant	Enseignante 6e année
Lynka Grégoire Levasseur	Enseignante P.P
Annabelle Vachon	Orthopédagogue
Lisa-Jane Pelchat-Laroche	Orthopédagogue
Maxime Milhomme	Enseignant éduc.
Bobby Lajoie	Enseignant musique
Kim Lainé	TES
Karina St-Pierre Gagnon	TES

TÉLÉCHARGER l'application

Clic école



DÉCLARER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Pour assurer la sécurité de votre enfant, il est essentiel de motiver ses absences et/ou retards via l'application.

- Cliquez sur "Absences"
- Cliquez sur "Déclarer une absence ou un retard"

FACTURATION

- Cliquez sur "Plus ..."
 - Finances
 - États de compte
 - Sélectionner le compte "École" ou "Service de garde"
- Note: Chaque compte contient son propre numéro de référence internet. Les parents doivent donc s'assurer de sélectionner le bon compte au moment d'effectuer leur paiement.



Transport scolaire

Pour les insatisfactions,
horaire du trajet,
changement de
fréquentation, etc.

<https://cssc.gouv.qc.ca/transport-scolaire/>

situation urgente (ex: mon
enfant n'est pas descendu de
l'autobus)

Communiquez avec la ligne
URGENCE-TRANSPORT au
418 525-8121

Le centre de service gère ce service



Secrétariat

Pour déclarer
l'absence de votre
enfant

Option 1: Clic école

(application à télécharger
sur votre téléphone)

Option 2: 418 686-4669
appuyer sur 3

Pour communiquer avec le
secrétariat pour toutes
autres demandes, appuyer
sur le 4



Service de garde

Pour les situations vécues au
service de garde, le
responsable fera le pont entre
les personnes impliquées

Pour déclarer l'absence
de votre enfant

Option 1: sgarde.alex-
wolff@cssc.gouv.qc.ca

Option 2: 418 686-4669
appuyer sur 2

Pour changer la
fréquentation de votre
enfant, vous devez aviser
minimum 24h à l'avance.



Communication avec l'enseignant de votre enfant

Problématiques sur la cour,
situations dans la classe,
questionnements,
pédagogies, interventions,
etc.

Par courriel ou par la
plateforme
web de la classe

L'enseignant de votre enfant
est toujours la première
ressource à consulter!



Communication avec les directions

Direction: Mme
Annick Caron

annick.caron@cssc.gouv.qc.ca

(Préscolaire, Premier cycle et Petits
Princes)

Direction adjointe:
Mme Érika Audet-
Matte

erika.audet-matte@cssc.gouv.qc.ca

(Deuxième cycle et Troisième cycle)



Fermeture d'école force majeure (avec ou sans service de garde)

Voici les deux sources
d'information officielles

1. Sur la page d'accueil du site
Internet cssc.gouv.qc.ca. ou
sur la messagerie
automatique du système
téléphonique du CS au 418
686-4040
2. Sur la [page Facebook du
Centre de services scolaire
de la Capitale](#)